



## Succession bloquée, dissimulation de biens.....

Par **moiralala**, le **04/10/2013** à **21:23**

Bonjour,

Je vais tenter de résumer ... mon père vivait avec ma belle mère depuis 15 ans, ils se sont marié 6 mois avant la mort de mon père (Aout 2007) ils étaient marié sous le régime légal de la communauté d'acquets ...

Mon père et elle avaient acheté une maison (credit au nom de ma belle mère) ils s'étaient arrangés entre eux mon père a démoli et reconstruit cette maison a ses frais..

de plus la maison est pleines de choses, objet, meubles appartenant a ma famille depuis des lustres...

est il normal que je n'ai droit a rien du tout?

elle refuse tout contact avec moi